

Mais Que fait le syndicat ?

Publication du syndicat CGT de la Ville de Bourges



N° 25 / octobre 2006

Ce bulletin est rédigé et diffusé bénévolement par des militants. Si vous connaissez des collègues qui auraient été oubliés lors de sa distribution et qui souhaitent recevoir l'info, signalez-le nous pour que nous y remédiions. Ce bulletin est aussi le vôtre : vos critiques, vos remarques, vos apports sont les bienvenus

L'énergie est un bien public, un bien de la nation.

Le combat pour le service public de l'énergie et contre la privatisation de GDF est d'abord un combat pour les valeurs de dignité et de justice. Le besoin d'énergie pour tout un chacun constitue un droit au même titre par exemple que l'alimentation, l'eau, l'air. Électricité et gaz doivent rester l'apanage de la nation, qui a financé leur développement depuis soixante ans. L'indépendance énergétique, l'essor d'énergies nouvelles, la solidarité tarifaire, l'égalité des régions pour l'accès à l'énergie, la sécurité des installations, les droits des salariés restent les référents de base. L'énergie est moins que jamais une marchandise. En aucun cas, elle ne peut être soumise à une volonté de privatisation.

Tous les arguments justifiant la privatisation de gaz de France ne tiennent pas.

Il faudrait fusionner avec Suez pour créer un grand groupe capable de peser face à ses concurrents ? Edf-Gdf représente un groupe plus important que la fusion absorption de Gdf par Suez que le gouvernement tente d'imposer. D'où les mariages symboliques EDF-GDF organisés par la CGT. Cette fusion Edf - Gdf serait garante de la pérennité du service public.

L'utilisateur devenu client serait gagnant ? Faux, nous en voyons déjà les prémices avec la flambée du prix du Gaz qui a pour seul objectif de rapprocher les prix de ceux du « marché ». Plus grave encore la privatisation c'est la fin des prix régulés, de la « péréquation tarifaire » qui signifie que quel que soit le lieu où l'utilisateur réside, le tarif est le même.

Alors que nous disposons encore de prix régulés les moins chers d'Europe, demain nous voyons déjà se profiler des hausses vertigineuses des prix. Pour quels objectifs ?

Bruxelles épingle EDF et GDF parce qu'ils pratiquent des prix de vente de l'énergie trop bas, faussant ainsi « la concurrence ». Nous percevons mieux que l'objectif n'est pas de satisfaire les obligations de service public au service des usagers mais d'assurer des taux de rentabilité au profit d'actionnaires qui n'ont qu'un objectif, toujours plus de rendement de leurs actions (15% et plus). Pour quel retour en investissement ? Un récent rapport fait état de seulement 1,2% retour en création d'emplois et dit que la tendance est à la diminution continue de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

La privatisation de Gaz de France conduit « à la fin d'un modèle économique et de service public apprécié des Français, à la perte du contrôle de l'État sur sa stratégie gazière et à la flambée des prix pour le consommateur.

Derrière le choix de privatisation, c'est bien la marchandisation de l'énergie et la recherche de profits maximums pour les actionnaires qu'il s'agit. L'intérêt des usagers et du pays est occulté. Le prix du gaz a déjà augmenté de 30% en 18 mois. Il est impératif d'agir pour faire reculer le gouvernement et obtenir le retrait de cette loi.

Claude MORINEAU

Vous la voulez à quel prix ?

+ 80 % en électricité*

+ 40 % en gaz*

Demain, c'est votre tour

Sauf si vous dites :

NON

- à la privatisation d'EDF/GDF
- à l'ouverture du marché au 1^{er} juillet 2007

OUI

- à la fusion EDF/GDF
- à la maîtrise publique du coût de l'énergie

DITES-LE À VOS ÉLUS
avant qu'il ne soit trop tard

*Propositions de prix faites aux industriels depuis l'ouverture des marchés à la concurrence

cgf

Ils ont dit :

« Dans l'opinion, il y a un mot qui a évolué depuis quinze-vingt ans. C'est "réforme". Avant, ça voulait dire "progrès" et aujourd'hui, ça signifie "régression sociale". »

Laurence Parisot,
présidente du MEDEF

À qui la faute ? La patronne des patrons doit bien avoir une petite idée.

Retraites

La stratégie du bouc émissaire et de la division

Sur ce sujet si sensible, depuis 15 ans, patronat et gouvernements ont recouru au vieux principe : diviser pour mieux imposer des reculs sociaux.

En 1993, contre le régime général de la sécurité sociale des salariés du secteur privé (allongement de la durée de cotisation de 37,5 années à 40 années), pension calculée sur les 25 meilleures années et non plus les 10 meilleures etc..) 2 ans après au non de l'égalité, la charge est donnée contre les régimes spéciaux notamment de la SNCF mais les grèves de décembre 1995 obligent, Juppé à reculer et en 2003, reprenant les mêmes arguments, le tir se centrera contre les seuls fonctionnaires.

Aujourd'hui, c'est la justice, l'égalité républicaine qui est invoquée pour justifier l'ajustement vers le bas des entreprises publiques.

Nul doute qu'une fois la besogne accomplie, c'est à nouveau les autres régimes de retraites qui se retrouveront dans le collimateur.

La tactique est claire : ils s'agit d'éliminer le « mauvais exemple » du droit à la retraite pour pouvoir enclencher une nouvelle dégradation du droit général.

3 ans après la réforme des retraites les deux tiers des besoins de financement ne sont pas assurés. Le gouvernement a volontairement escamoté la question essentielle des ressources supplémentaires qu'il faut dégager pour financer les retraites dans un contexte démographique où il y aura demain deux fois plus de retraités qu'aujourd'hui.

Mais ce défi peut être relevé en affrontant celui du plein emploi. Notre pays compte 4 millions de salariés écartés d'un emploi stable à plein temps. La faiblesse des salaires pèse sur les recettes de notre système de protection sociale, les exonérations patronales de toutes sortes, les dettes l'état etc...

Les vraies mesures passent surtout par l'introduction d'une cotisation sur les revenus du capital. Il faut assoire le financement de notre système de protection sociale sur la valeur ajoutée. **0,5% prélevé sur les richesses créées annuellement dans le pays suffissent à assurer le financement des retraites.** Source : *du conseil d'orientation des retraites (COR)*. La solidarité passe par cela. C'est cela la République.

Les vrais privilégiés, les authentiques, les oubliés ou ceux pour qui le gouvernement n'hésite pas à verser une larme, ceux du CAC 40 qui ont totalisé 50 milliards de profits durant le 1^{er} semestre 2006. Ont-ils participé à l'effort national ? Font-ils des sacrifices ? Non ils spéculent, rachètent leurs propres actions. Ces richesses se traduisent par des gâchis financiers et des PDG comme celui de **Carrefour partent en retraite avec l'équivalent de 2500 ans de SMIC**. Mais eux ne sont pas des privilégiés et personne ne les sollicite ou leur demande de participer à la solidarité nationale.

Les privilégiés ce sont les salariés et dans le cas présent les agents EDF de la RATP, les Cheminots. A la SNCF. **61,5% des pensions versées aux cheminots sont inférieures à 1500€.** **92% des pensions de réversion sont inférieures à 1000€.** Voilà le montant des pensions de ceux qui ruinent la France.

Nous avons besoin d'un vrai débat, en n'écartant aucune piste mais surtout nous devons nous opposer fermement à toutes les tentatives qui visent à opposer une catégorie de salariés contre d'autres. A ce jeu là il n'y a que des perdants.



Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)

Elles agissent contre la précarité.

Les ATSEM sont un corps de la fonction publique territoriale, recrutés par concours avec un diplôme requis 'le CAP petite enfance'

Quelle école maternelle fonctionnerait sans ATSEM ? Celles-ci ne font pas seulement du ménage, de la surveillance... Bien des travaux ne pourraient exister sans elles, et pas seulement les sorties ! Quel (le) instituteur (trice) pourrait sérieusement prétendre débiter une activité sans l'appui d'une assistante maternelle ? Sans se substituer à l'enseignant dans l'exercice de sa pratique pédagogique, celles-ci ne seraient tout simplement pas concevables sans elles.



Malheureusement, depuis plusieurs années la municipalité a décidé de transformer progressivement, les vacances de postes d'emplois à temps pleins en $\frac{3}{4}$ temps ou $\frac{1}{2}$ temps.

Une situation de plus en plus insupportable pour les personnels, qui voient leurs conditions de travail se dégrader et toute perspective d'obtenir un emploi à temps complet et un véritable déroulement de carrière s'éloigner.

Face à une telle situation elles ont décidé d'agir pour exiger la fin de la précarité dans les écoles maternelles en généralisant le passage aux 35 heures d'un maximum d'agents, la reconnaissance de leur qualification dans le cadre d'une redéfinition de leurs missions.

Réunis dès la rentrée scolaire, les 13 et 28 septembre de nouvelles actions seront engagées pour exiger la satisfaction de leurs revendications.

Une nouvelle action est prévue le 9 octobre 2006

Modifications statutaires

La Nouvelle Bonification Indiciaire :

La NBI n'est plus simplement liée au grade mais à la fonction. Donc de nouveaux agents pourront en être destinataires au regard des missions similaires qu'ils occupent par rapport à leurs collègues titulaires d'un grade mentionné dans les précédents décrets.

Réforme portant sur la réforme de la catégorie C :

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale a voté et adopté les projets de décrets portant sur la réforme de la catégorie C.

Ainsi un 11^{ème} échelon est créé.

Les quotas d'avancement sont supprimés

Des cadres d'emplois sont supprimés et regroupés au sein de nouveaux cadres d'emplois.

Dès que les décrets paraîtront au Journal officiel, nous ferons une information avec une analyse des textes.

Le Comité d' Hygiène et de Sécurité à la ville de Bourges



L'activité des élus cgt.

Le CHS est constitué depuis les élections professionnelles de 2001. Il en 2005, il s'est réuni 2 fois ce qui est nettement insuffisant. Nous l'avons d'ailleurs fait remarqué au Maire lors de l'examen de bilan social.

Afin de remplir leur mandat, les élus cgt ont refusé ce mode de fonctionnement et adopté un travail de réflexion, de recensement des besoins et des urgences à traiter en matière d'hygiène et de sécurité.

Cela se traduit par des interventions à partir des demandes des personnels et anomalies constatées lors des visites dans les services.

Dernièrement les interventions se sont orientées vers le service des espaces verts :

- Au secteur des Tortiots, afin que les agents ne soient pas obligés de remplacer des vitres sur la verrière des serres alors qu'ils ne disposent d'aucun équipement pour réaliser ces travaux. Une enveloppe avait été débloquée pour qu'une entreprise spécialisée fasse l'intervention (décision adoptée lors d'un CHS). Mais visiblement une autre option avait été prise au mépris de la sécurité.

- Au vestiaire des Prés Fichaux afin d'obtenir une réhabilitation des locaux.

- Pour une véritable étude du transfert de l'équipe du mobilier urbain à l'atelier municipal.

Ce sont également de multiples interventions sur toutes les questions touchant à la sécurité et aux risques.

Le mois de juillet 2006 a prouvé que la prévention adoptée lors de la canicule de 2003, par un CHS extraordinaire réuni à l'initiative de la Direction (suite à notre demande), n'a pas été mise en place.

A l'hôtel de ville, les agents n'ont pas pu bénéficier d'aménagement d'horaire. Cela aurait pourtant été nécessaire avec à une température qui avoisinait les 40 C°. Alors que des solutions alternatives existent à la climatisation classique, grosse consommatrice d'énergie et à l'origine de nuisance pour la santé, mis à part les déclarations de bonnes intentions, aucun travaux n'ont été encore réalisés. Et pourtant d'autres canicules sont sûrement à venir...

Notre action dérange, elle dérange car elle pose clairement les problèmes et exige des solutions rapides.

Loin de céder aux intimidations, conformément au mandat que vous nous avez confié en votant largement pour la liste cgt en 2001, nous avons la volonté de poursuivre notre action.

Mais rien ne sera possible sans votre aide, sans l'intervention des personnels.

Le syndicat ça marche, le syndicat j'y vais !

[Bulletin d'adhésion](#)

NomPrénom.....Service.....

Pour nous contacter : Syndicat CGT des Fonctionnaires et agents Territoriaux de la Ville de Bourges

Bureau syndical CGT, Hôtel de ville, 3^{ème} étage (ancienne mairie)

Tél/Fax 02-48-57-82-47 – Port 06-72-49-25-60 / permanence tous les lundis

E-mail : cgt.territoriaux.vdb@ville-bourges.fr

Sites internet : www.spterritoriaux.cgt.fr - www.ud18.cgt.fr